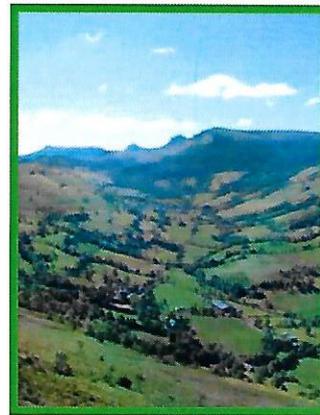


La Vallée du Mars au fil du temps.....



N° 9

Juillet 2011

Prix : 2,50 euros

EDITORIAL

Le passé retrouvé.

Ce bulletin est un merveilleux voyage à travers le temps qui fait resurgir à la mémoire, des lieux, des coutumes, des gens... et qui fait revivre la vallée du Mars au fil du temps.

Il ne cesse de s'enrichir grâce à des lectures de livres, de documents anciens (parfois très difficiles à déchiffrer), de recherches aux archives (un grand merci à Philippe **Freyssinier** pour sa collaboration dans ce domaine), et sans oublier les témoignages de nos anciens qui souvent me disent lors de nos rencontres « qu'ils n'ont rien d'intéressant à me raconter » !!!

Je tiens à remercier Monsieur **Félix Verdier** pour son article très détaillé sur l'histoire de Cotteughes et j'ai une pensée particulière pour **Mme A. Fabre** dont j'ai retranscrit les souvenirs de résistance avec beaucoup d'émotions.

De nombreux sujets restent encore à aborder.
Bonne lecture à tous.

Pour tous ceux qui sont intéressés de près ou de loin à la vie autrefois dans notre vallée, une rencontre aura lieu au **Falgoux, le mercredi 3 août de 10 h à 12 h au foyer rural**. Tous les sujets pourront être abordés, des photos anciennes seront exposées, et les témoignages seront les bienvenus.

SOMMAIRE

La vallée hier et aujourd'hui p 2

Les vitraux de l'église de St Vincent
« La voix des cloches dans la vallée du Mars »

Informations en bref p 3

La statue Notre-Dame-de-Délivrance dans
l'église de Saint-Vincent

Témoignage Mme A. Fabre p 4 à 7

Souvenirs de résistance au Falgoux

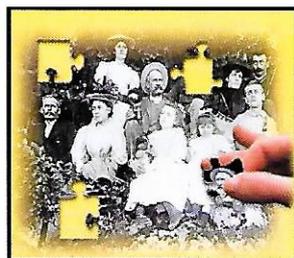
Les maires de nos villages p 8-9

L'église du Vaulmier p 10-11

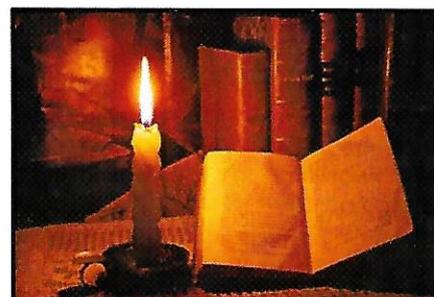
Dossier : p 12 à 15

Cotteughes, un village de légendes
Article de M. Félix Verdier

Comment participer p 16



Françoise PICOT
née FAUCHER



*Parler de nos ancêtres, c'est les faire revivre.
Ne rien dire, c'est les oublier !!*



La vallée du Mars, hier et aujourd'hui

Les anciens vitraux de l'église de Saint-Vincent étaient un mystère à ce jour résolu.

En effet, sur les vitraux actuels, on peut lire « THOMAS 1966 ». Après renseignements pris, effectivement, les anciens vitraux endommagés avaient été changés en 1966.

Compte-tenu de l'ancienneté de l'église (12 et 16ème siècle), nos recherches concernant les anciens vitraux étaient restées vaines. Ce monument étant classé « monument historique » en 1930, nous nous sommes rapprochés du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine à Aurillac.

Il n'existe pas de photo, malheureusement, par contre un courrier entre l'architecte de Mauriac et l'architecte en chef des Monuments Historiques à Paris nous décrit succinctement ces anciens vitraux :

« M. le curé de St Vincent a conduit chez moi M. THOMAS, Maître Verrier à Valence (Drôme).

Il désire faire des vitraux dans l'église paroissiale, édifice classé Monument Historique. Les verrières actuelles sont au neuf dixième détruites. Elles étaient composées de simple verre à vitre de module varié.

Il s'agit d'un sanctuaire roman très dépouillé, très simple témoignage vraiment intéressant d'un type d'architecture modeste en Haute-Auvergne. Les parois ont été décapées de manière point trop outrancière, voici environ 12 ans. Elles sont composées de pierres de taille assisées, extraites d'une sorte de tuf gris roux avec des rognons noirâtres.

Cela donne une agréable coloration générale intérieure, de teinte fauve assez foncée.

La proportion des ouvertures est faible par rapport au volume de l'édifice.

Il y a donc l'ambiance que vous connaissez bien dans ce type d'église...



Voici le résultat obtenu. La photo ci-contre représente les vitraux actuels de l'église.

Le devis de M. THOMAS, Maître Verrier, pour la réalisation et la pose de ces nouveaux vitraux s'élevait à 4 606,03 Francs en 1966.

Ce petit bulletin « **la voix des cloches dans la vallée du Mars** » a été retrouvé dans un grenier de Saint Vincent. Il est paru en mai 1947.

8 pages étaient consacrées à des sujets généraux (religieux bien sûr) et 2 pages faisaient état de la vie paroissiale de nos villages.

On y trouvait en première page « le mot de votre curé ».

Il y était précisé les fêtes du mois à ne pas oublier (l'Ascension, la Pentecôte date de la Communion Solennelle et Profession de foi des enfants de la paroisse).

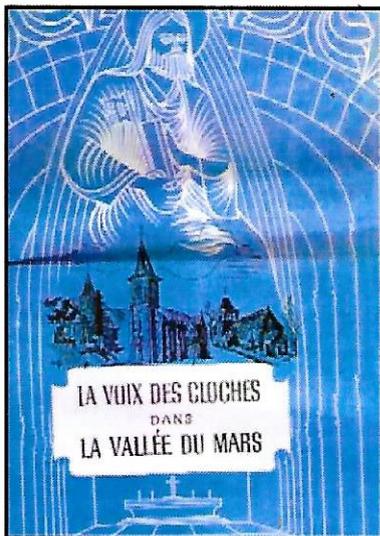
Pour ce mois de mai 1947, nous notons 15 enfants du Vaulmier, 18 enfants de St Vincent et 31 du Falgoux répartis en catégories : renouvelants, 1ère communion, années préparatoires et petit catéchisme.

A noter pour le Falgoux, une longue liste de souscripteurs, qui ont, par leur générosité, « contribué à l'embellissement de leur église »

On y trouve également un rappel pour l'inscription au pèlerinage diocésain à Lourdes du 15 au 21 juin.

Enfin, une petite note sur l'histoire locale qui rappelle les différents curés de la paroisse du Vaulmier :

- Antoine Lacombe, d'abord vicaire vers 1830, puis curé de 1840 à 1852,
- L'abbé Jérémie de 1852 à 1854 qui bénit la pose de la 1ère pierre de l'église et du clocher le 21 août 1853,
- L'abbé Espinouse, de 1854 à 1857. Il mourut en léguant une somme de 150 Francs aux pauvres du Vaulmier.



Je pense que les anciens de notre vallée doivent se rappeler de cette parution. Je suis certaine que nous pouvons encore récupérer des exemplaires dans de vieilles malles au fond d'un grenier !! N'hésitez pas à nous en faire part car ils peuvent être la source d'informations locales.

En bref..... Informations trouvées dans différentes revues.

Dans « *le guide national et catholique du voyageur en France, avec notices religieuses, historiques...* » paru en 1900, on peut lire :

« Saint-Vincent, 550 habitants.

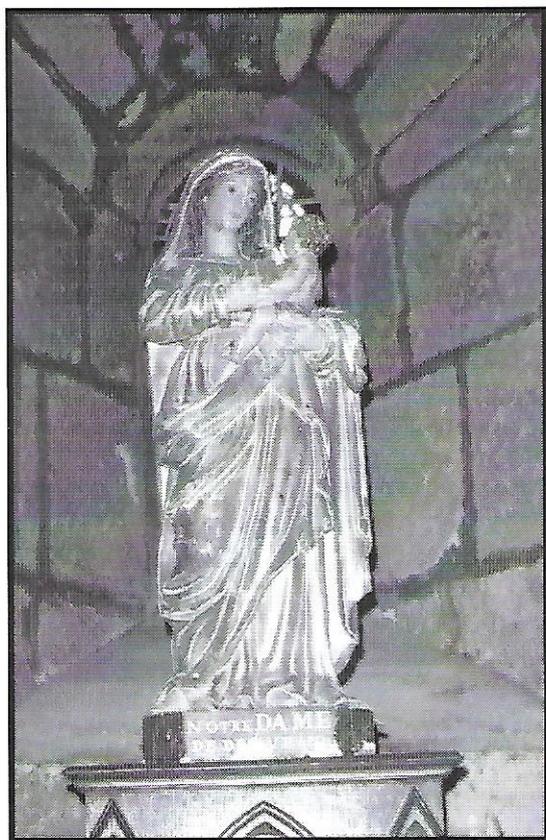
Dans l'église se trouve une statue neuve de **Notre Dame d'Heureuse-Délivrance** ou de **Bon-Secours** du XVIIIème siècle remplaçant l'ancienne statue qui se trouvait au château et qui avait été érigée à la suite de l'heureuse délivrance d'Ysabeau de Manclaux, femme de Christophe de la Tour. »

Nous avons retrouvé un article de J. Meydieu sur l'histoire de cette statue dans *l'Echo Paroissial de Saint-Vincent de Salers* en juillet 1910. Ci-dessous quelques extraits :

« ... *La paroisse de St Vincent, disséminée sur les hauts plateaux et surtout au pied des monts dans la profonde et pittoresque vallée du Mars, qu'étreignent et dominent des pentes abruptes, tourmentées et rocheuses, a depuis longtemps voué un culte particulier à la Reine céleste, Reine de nos montagnes. Elle l'honore sous le vocable de Notre-Dame d'Heureuse Délivrance ou de Bon Secours, qui est devenue la patronne secondaire de la paroisse.*

Cette dévotion fut très populaire dans la contrée grâce aux faveurs extraordinaires obtenues à son origine et dans la suite.

Les vieux registres paroissiaux des rainages en l'honneur de Notre Dame d'Heureuse Délivrance en font foi.... Mais avec l'indifférence religieuse qui envahit de plus en plus nos campagnes, le culte envers Notre-Dame de Délivrance s'est affaibli....



*L'origine, dans notre paroisse, de la dévotion à Notre Dame d'Heureuse Délivrance, remonte au début du XVIIIème siècle. Elle est attribuée à l'une des châtelaines de Saint-Vincent, **Ysabeau de Broquin de Manclaux (Trizac)**, qui avait épousé **Christophe de la Tour, seigneur de la Borie**. Cette pieuse dame édifia ses contemporains par sa grande vertu, on la considérait comme une sainte. Aussi son souvenir s'est-il conservé pieusement à travers les générations. La tradition a gardé la mémoire d'un prodige très touchant : c'était par une année d'extrême disette, la bonne châtelaine de Saint-Vincent, émue des privations dont souffraient les indigents de la paroisse, puisait largement dans les coffres à grains du château et distribuait d'abondantes quantités de blés aux trop nombreux nécessiteux.... Ysabeau de la Tour avait eu des premières couches très laborieuses. Dans l'une d'elles, sa vie courut le plus grand danger; mais s'étant recommandée à Notre-Dame-d'Heureuse-Délivrance, elle fut sauvée miraculeusement d'un incontestable péril de mort. Pour témoigner sa reconnaissance à la Reine du Ciel, elle mit en honneur à Saint-Vincent la dévotion à Notre-Dame du Bon-Secours ou d'Heureuse-Délivrance. Elle eut 17 enfants et seul le dernier, grâce à la protection visible de la Sainte Vierge, put transmettre le nom de la famille.*

La statue primitive de Notre-Dame-d'Heureuse-Délivrance, de proportions plutôt exiguës doit être assez ancienne. Ses formes indiquent une certaine antiquité. Elle figure la Vierge présentant le divin Enfant. Remplacée à une époque indéterminée, elle fut reléguée dans un grenier. C'est là qu'elle fut retrouvée par les héritiers et recueillie par eux. Elle est aujourd'hui gardée religieusement au château comme le plus précieux et le plus cher des souvenirs.

La statue qui est actuellement vénérée dans notre église de Saint-Vincent sous le vocable de Notre-Dame de la Délivrance, est de plus grandes dimensions que l'ancienne et ne manque pas d'expression... »

Dans le N°6 du bulletin, nous avons abordé le sujet « la vie dans la Vallée du Mars sur la période de 1930 à 1945 », et nous avons récolté des témoignages forts émouvants et très intéressants sur les événements de cette époque vécus dans la vallée du Mars.

Depuis, j'ai eu la chance d'avoir accès à des documents anciens conservés par M. Eugène FABRE, l'ancien boulanger du Falgoux. Parmi ces documents, un vieux cahier dans lequel son épouse Alphonsine (née DONNADIEU) raconte, avec de nombreux détails, ses souvenirs de cette époque.

Avec beaucoup d'intérêt et d'émotion aussi, j'ai retranscrit les textes manuscrits recueillis sur ce cahier et je remercie Madame Josette MAISONNEUVE (née FABRE) leur fille pour m'avoir permis d'accéder à ce document.

Retranscription des mémoires de Madame Alphonsine FABRE (née DONNADIEU) Le Falgoux.

1983 : J'ai 68 ans et beaucoup de souvenirs. Mariée en février 1938, j'ai suivi mon mari Eugène FABRE car il était soldat. Au printemps, une lettre de mes beaux-parents nous parvient nous demandant de revenir au pays pour reprendre la boulangerie.

Ce fut chose faite en juillet 1938. Mais mon mari dut rejoindre sa garnison à Dijon, et je restais seule avec ce commerce auquel je n'étais pas préparée. J'avais à mes côtés mes beaux parents pour me soutenir, un mitron et une bonne.

Mon mari fut libéré de ses obligations militaires le 31 octobre de la même année et notre fille Josette naquit le 13 février 1939 juste à temps pour empêcher mon mari d'être à nouveau mobilisé en février, comme toute la classe 35. Ce ne fut que partie remise car il fut un des premiers à partir vers le 25 août.

Quelques jours après, la guerre fut déclarée entre la France et l'Allemagne. De nouveau, je me retrouvai seule avec une fillette de quelques mois et un commerce « branlant » à faire tourner.

Mais le pire était au bout de cette « drôle de guerre ». L'armistice fut signée le 8 juin 1940 en nous livrant pieds et poings liés aux allemands.

Lorsque j'appris cette nouvelle et malgré la joie ressentie à l'espoir de retrouver mon mari, je ressentis en même temps une profonde amertume à l'idée de vivre sous la direction de nos ennemis... ceux qui avaient tué mon père en 1914 et m'avaient privée de la joie de le connaître, et par là même, nous avaient réduits ma mère, mes frères et sœurs et moi-même à une certaine misère.

Puis ce fut la débâcle ! Les gens quittaient les villes bombardées, les soldats étaient envoyés à l'aventure, à pied, vers le midi. Nous étions sans nouvelle.

Jours d'angoisse et d'incertitude. Enfin, une lettre de mon mari nous annonça sa présence à Toulouse. Il me réclamait un certificat attestant que sa présence était indispensable au village en tant que boulanger pour assurer le ravitaillement de la commune. Le Maire me rédigea l'attestation que j'envoyai aussitôt.

Mon mari fut de retour quelques jours plus tard. Nous avons beaucoup de travail car la population avait augmenté avec la présence d'un grand nombre de réfugiés et nous avons de grandes difficultés à nous approvisionner en farine.

La moitié de la France était occupée par les Allemands qui avaient instauré une ligne de démarcation très surveillée. La correspondance était presque impossible. Il existait des cartes « interzones » où l'on ne pouvait écrire que quelques mots ! et pas d'enveloppes !

Beaucoup de nos gars avaient été faits prisonniers et se trouvaient en Allemagne.

Certains Français, fort heureusement, étaient comme nous opposés à l'envahisseur. Mais les partisans de Pétain et du régime nazi étaient présents aussi et il fallait être prudents.

Vers 1942, les Allemands occupèrent toute la France, faisant régner la terreur. Beaucoup de choses étaient réquisitionnées et nous étions rationnés dans presque tous les domaines : plus de café, peu de sucre, très peu de matières grasses, si peu de savon (qui ne moussait même pas). Tout manquait !

Heureusement, nous vivions à la campagne et contrairement aux gens des villes, chacun avait son petit jardin et nous faisions du troc avec les fermes : un peu de beurre et de fromage, lait, œufs... ce n'était pas l'abondance mais nous étions mieux lotis que les gens des villes

Certains commencèrent à s'opposer à cette situation et un des premiers qui osa montrer franchement ses idées fut l'abbé PG qui avait plusieurs fois séjourné en Angleterre et parlait fort bien la langue. Il prêchait tous les dimanches contre la délation et l'égoïsme de certains. Il fut même dénoncé et, craignant d'être perquisitionné, il nous confia son passeport anglais que je cachai dans des endroits insolites tel que le bras de ma machine à coudre. Nous avons appris bien plus tard le travail qu'il avait accompli lors de la Résistance car il communiquait avec Londres.

Deux anglais avaient été parachutés à « la Bobe ».

PIERRE (qui est devenu par la suite un grand ami) allait, la nuit à pieds malgré la neige parfois épaisse, chercher du ravitaillement chez ses parents fermiers à Fontanges. Les deux anglais descendaient se cacher chez lui une partie de la nuit et ils trouvaient un peu de chaleur et de nourriture.

Ils repartaient avant la lueur du jour.

Etant commerçants, côté nourriture, nous n'avons pas trop souffert. Notre ami Lucien nous fournissait le beurre, un autre le fromage. J'ai fabriqué du savon avec du suif de mouton que me donnait la bouchère. Quant aux vêtements et aux chaussures, c'était plus compliqué : il fallait un bon délivré par le secrétaire de mairie.

Les Allemands faisaient travailler chez eux les prisonniers mais cela ne leur suffisait pas. Alors, ils instaurèrent le STO. Quelques jeunes de 18/20 ans partirent mais les nouvelles qu'ils donnèrent n'étaient pas faites pour encourager de nouveaux départs. Recherchés par la gendarmerie, les jeunes commencèrent à prendre le « maquis » et se cachèrent dans les fermes isolées d'où l'on pouvait voir venir les visiteurs indésirables et s'enfuir dans les grottes (roche d'Hozières).

Ils étaient plusieurs à se cacher et la nuit, Lucie Andrieux venait chercher du pain et leur portait avec un peu de nourriture qu'elle pouvait trouver.

Après l'appel du Général De Gaulle, certains Français se regroupèrent et deux ou trois fois par jour, nous écoutions « Radio Londres », « les Français parlent aux Français ». Elle était très souvent brouillée par les Allemands mais nous arrivions à être au courant de certaines choses car la radio d'Etat Française était complètement à la solde des Allemands d'où le slogan « Radio Paris ment, Radio Paris est allemand » ; quand à Vichy où se trouvait le Gouvernement Français, c'était « Radio Vichy, source de honte ». Je ne me souviens pas de toutes les dates mais je me rappelle qu'au printemps de 1943, nous fûmes contactés par BERNARD, un des ingénieurs du barrage de l'aigle (alors en construction). Il avait sûrement été renseigné sur nos idées (par qui je l'ignore). Il voulait monter un maquis à Néronne et nous demanda si nous accepterions de leur fournir du pain ce que nous avons accepté malgré les risques encourus.

Nous étions trop heureux de pouvoir faire quelque chose pour ceux qui se battaient contre nos ennemis.

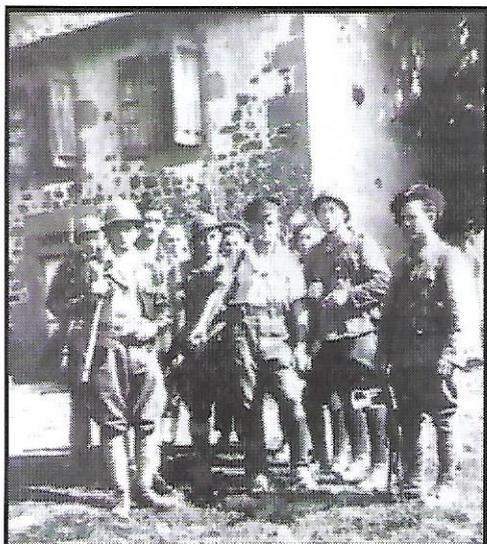
D'abord, ce furent 3 ou 4 garçons qui, coupant à travers les bois et les prés, venaient chercher quelques tourtes. Ils occupaient un buron en pleine montagne, se nourrissaient de lait et de fromage et de pain. Nous avions un cousin (Lemmet, marchand de vin) qui nous faisait souvent passer des bombonnes de vin en cachette. Lorsque les gars venaient se réapprovisionner en pain, mon mari, qui ne fumait pas, leur offrait un petit verre de vin et une cigarette de sa ration qu'il gardait pour eux. Cela leur faisait tant plaisir. Je me souviens qu'un soir, vers 20 h 30, nous étions en train d'écouter « Radio Londres » à la radio. Etienne, le sacristain venait écouter avec nous et comme il était un peu sourd, il nous fallait mettre le son plus fort. Le transistor était placé contre un mur donnant sur la rue. La lumière éteinte, nous écoutions les nouvelles de Londres.

Tout-à-coup, la porte s'ouvrit et la lumière allumée, nous vîmes avec stupeur une quinzaine d'hommes vêtus en miliciens avec des mitraillettes pénétrer dans la pièce. La radio hurlait en anglais. Ils déposèrent leurs armes et s'assirent autour de notre table. Mon mari et moi, nous nous regardions avec angoisse; les enfants accourus par le bruit avaient peur. Celui qui semblait être le chef nous demanda du pain et à boire. Puis, ils nous racontèrent qu'ils étaient du maquis de Mandailles et s'étaient battus avec des miliciens. Ils avaient récupéré leurs vêtements. Bien sûr, ils n'avaient pas de ticket et ils avaient faim.

Que croire ? Maquisards ou miliciens ? Amis ou ennemis ?

Le chef se présenta : **TONY**.

Nous lui fîmes confiance. Que faire d'autre ? Nous leur avons servi de la liqueur sans alcool de l'époque, du pain et nous avons commencé à discuter.



TONY !! Dire que 40 ans après, il est revenu au pays et a demandé à nous voir. Mais nous n'avons pas pu le rencontrer ! C'était le chef du FTP du maquis de Mandailles.

*Photo trouvée sur le site des Archives du Cantal.
Groupe de francs-tireurs et partisans au Vaulmier,
en juillet 1944.*

*Le 1er sur la droite : Marcel Grubert, alias TONY
Lieutenant des Francs-tireurs.*

Entre temps, le maquis de Néronne s'était renforcé de nombreux éléments. La faculté de Clermont et la faculté de Strasbourg s'étaient repliées à Clermont, puis se sont réfugiées à Néronne. Là-haut, le maquis s'organise. Il y avait également une Compagnie du 8^{ème} Dragon.

Un jeune qui a été parachuté de Londres, **ALEX**, (un garçon charmant de Riom dans le Puy de Dôme) et **BERTRAND** (qui paraît être un « vrai dur ») étaient affectés au ravitaillement et c'est avec eux que nous allions avoir à faire.

Au début juin, nous recevons une lettre de l'Intendance nous avisant que « quel que soit le nombre de ticket de pain que nous présenterons, nous n'aurons pas plus de farine que le mois précédent ». Qu'allions nous faire ? La population avait doublé du fait des réfugiés, et le maquis en plus !

Nous demandons alors un entretien à **BERNARD**. Il vint nous voir et nous lui montrâmes la lettre. « Ne vous inquiétez pas, dit-il, vous aurez de la farine »

En effet, l'après-midi même, nous vîmes arriver le camion de la minoterie d'Ally, encadré par deux motards avec des mitraillettes. Ordre avait été donné aux deux livreurs que nous connaissions bien, de décharger le camion de farine dans notre remise. Comme celle-ci était trop petite pour contenir toute la livraison, le surplus fût entreposé dans les garages de Raoux à La Chaze.

BERTRAND « la Mitraille », nous raconta qu'ils avaient intercepté le camion peu après sa sortie de la minoterie et lui avait donné l'ordre de venir livrer la cargaison chez nous, au Falgoux.

Nous avons alors demandé à **BERNARD** la permission de ravitailler le maquis de Mandailles et celui de Vielmur.

Malgré le peu d'informations à la Radio Française, nous apprîmes avec horreur, le massacre perpétré à Oradour sur Glane le 10 juin 1944. Tout le bourg a été détruit, les femmes et les enfants enfermés dans l'église incendiée. Les hommes furent abattus. Il y eut 635 morts et seulement 12 rescapés de cette atroce tragédie. Ce massacre avait été accompli par la Division Das Reich.

Quelque temps plus tard, on nous a appris que cette Division Das Reich était cantonnée au Puy Mary entre le Pas de Peyrol et le Redondet.

Il y eut 5 ou 6 tués qui se trouvaient là par hasard et notre ami **TONY** échappa de peu à la mort en sautant dans le fossé à la faveur d'un brouillard. Il resta suspendu dans le vide pendant plusieurs heures. Le maquis de Néronne, alerté, se rendit dans la forêt, abattit des arbres laissant ainsi le passage. Les Allemands, craignant un piège, ne s'y aventurèrent pas.

Nous fûmes avertis du danger, et on nous conseilla d'aller passer la nuit ailleurs, ce que nous fîmes, car nous savions que si les Allemands descendaient au Falgoux, notre compte était bon ! Dans notre maison, ils auraient trouvé les valises de plusieurs maquisards, des toiles de parachutes et aussi le passeport anglais de notre ami **PIERRE** et de l'argent anglais. Quelle journée d'angoisse ce fut pour nous et pour d'autres ! **BERTRAND** arriva à monter à flanc de montagne jusqu'à la route pour voir exactement qui était cette Division ennemie. Mais il fut obligé de redescendre en se laissant tomber dans la pente au risque de se rompre les os, car au moindre bruit, les rafales de mitraillettes partaient dans sa direction. Le lendemain, cette Division se dirigea vers Murat où l'un des chefs fut abattu par un résistant de la ville. Aussitôt en représailles, de nombreux otages furent emmenés et fusillés.

Je me rappelle également en 1944 quand le cousin Jean CHADEFaux fut appelé au chantier de jeunesse. Il partit rejoindre Tulle, je crois, mais au bout de deux jours, il apprit qu'il allait être envoyé en Allemagne. Pendant la nuit, à plusieurs, ils « firent le mur », marchèrent la nuit, se cachant le jour, et arrivèrent jusqu'à la Moréthie. Sa nièce, le lendemain, vint comme d'habitude porter le lait au laitier et nous raconta affolée cet épisode. Elle savait très bien que les gendarmes allaient venir le chercher. Il fallait absolument le cacher. On lui proposa de l'héberger chez nous. Personne ne pouvait imaginer qu'il puisse se trouver en plein centre du bourg. Nous avions une chambre dont la fenêtre donnait sur les fourrés du parc et de là, directement dans la montagne.

Sa nièce venait chaque jour lui rendre une petite visite. Lulu, le seul au courant, venait faire avec lui quelques parties de cartes car le temps lui paraissait bien long ! Dans la journée, il passait quelques moments dans notre chambre d'où il pouvait voir, à travers les rideaux, les allées et venue dans le bourg. Il fallait aussi lui porter des repas, attendre qu'il n'y ait pas de clients dans la boutique, et veiller à ce que les enfants ne s'aperçoivent de rien.

Chaque jour, et même plusieurs fois par jour, le « mouchard », petit avion allemand survolait le bourg et les environs. Il passait très bas pour essayer de repérer les maquisards. Or, toutes les voitures, ou presque, du maquis étaient camouflées sous les arbres dans le parc à côté de chez nous. L'un des chefs donna l'ordre de les éloigner du centre du bourg.

Un résistant, de passage au Falgoux ou du moins au maquis de Néronne, auteur de plusieurs livres, Marcel HEADRICK, fit allusion à son séjour dans son livre « Seul avec tous ».

Il se rendit à Mauriac et avec les typographes du « Réveil », il fit paraître le premier journal « L'homme libre ». Bien sûr, nous fûmes tout désignés pour vendre ce journal à titre bénévole. Nous en avons gardé des exemplaires ainsi que des exemplaires de « Notre barrage » qui parut ensuite. Malheureusement, je ne les trouve plus.

Ce qui nous fit très plaisir, c'est que, par la suite, beaucoup de ces ex-maquisards ne nous oublièrent pas. Nous sommes en 1992. Dix ans ont passé depuis que j'ai commencé à écrire mes souvenirs de cette époque tumultueuse du maquis. Nous avons été invités, mon mari et moi, à un repas à Salers par « les anciens jeunes étudiants du maquis de Néronne ». Lors de cette rencontre, on nous présenta tous les ex-maquisards avec leur nom réel et leur nom de maquis. L'ambiance fut très chaleureuse. Nous avons évoqué ensemble beaucoup de souvenirs et nous avons beaucoup pensé aux absents.

Bien sûr, après 48 ans, nous ne nous sommes pas reconnus.

Nous aurons l'occasion de les retrouver lors de l'inauguration de la plaque qui doit être mise à Néronne à la mémoire des maquisards tués durant cette période.

L'inauguration officielle doit avoir lieu le 5 septembre à 11 heures.

J'ai sûrement dû omettre des détails dans mon récit car c'est si loin dans ma mémoire ! Mais quelle joie de voir que tous ces jeunes garçons, devenus des hommes, ne nous ont pas oubliés ! Et nous non plus, nous n'avons pas oublié cette période de notre vie. Et dire que notre jeunesse veut oublier tout cela !!!

Les maires de nos villages, au fil du temps

« Pour être maire, il faut être un minimum instruit. Or dans la première partie du XIX^{ème} siècle ce n'est pas le cas de la majeure partie de la population.

La fonction est donc d'emblée réservée à des privilégiés, mais c'est ce qu'a toujours souhaité le pouvoir.

Tout d'abord, il faut savoir que la fonction est gratuite. Aucune indemnité n'est versée. Il faut attendre 1884 pour que des indemnités puissent être envisagées pour les maires des grandes villes.

Pour être maire, il faut donc être riche et libre de toute activité. Les grands propriétaires et les aristocrates semblent donc tout désignés pour exercer cette charge. Mais ceux là ont d'autres préoccupations car au mandat de maire, ils préfèrent celui beaucoup plus honorable de député ou de pair.

Bonaparte assimile l'administration à l'armée. Ainsi l'arrêté du 17 floréal an VII (16 mai 1801) impose au maire un uniforme. Ce dernier est au frais du maire et il coûte relativement cher. Aussi, décide-t-on de le rendre obligatoire que pour les communes de plus de 5000 habitants.

Avec la Restauration, l'habit reste le même mais le lys remplace l'aigle sur les boutons du costume.

C'est en 1793 que la fonction de maire va s'étendre au domaine militaire.

Les maires doivent fournir en homme, en matériel et en vivres, recenser les soldats, les mobiliser.

Le 12 janvier 1798 le Directoire adopte le service militaire obligatoire. A chaque mobilisation de soldats, le maire doit organiser une cérémonie solennelle de départ. En 1802, le maire doit assister au tirage au sort des conscrits.

Exemptions et remplacements dépendent de lui. Très nombreux vont être les maires destitués pour avoir voulu épargner la guerre à certains jeunes gens. »

Les lignes ci-dessus sont issues de l'article très complet sur la fonction du maire paru sur le site <http://francegenweb.org>

Les maires de Saint-Vincent

An 1 – an 2	Lafarge Galvain
An 2 – an 2	Conord Martin
An 2 – an 4	Clary Etienne-Antoine
An 5	Dolivier Georges
An 6 – an 8	Lafarge Galvain
An - (1801 – 1815)	Clary Etienne Antoine
1815 – 1830	De la Tour J.B.
1830 – 1836	Dolivier Georges
1836 – 1848	De la Tour J.B.
1848	Ribes Antonin
1848 – 1878	De la Tour Firmin
1878 – 1888	De Scorailles Théodore
1888 – 1893	De la Tour Firmin
1893 – 1896	De la Tour Henri
1896 – 1898	Lafarge Joseph
1898 – 1918	Lafarge Henri
1918 – 1919	Chabrier Antoine (adjoint)
1919 – 1935	Sargès Alexandre
1935 – 1945	Lafarge Alexis
1945 – 1947	Meynial Alphonse
1947 – 1965	Espinasse Léon
1965 – 1977	Mathieu Henri
1977 – 1983	De la Tour Jacques
1983 – 1989	Peyronnet Lucien
depuis 1989	Rodde Jean

Les maires du Vaulmier

1834-1839	Jean-Baptiste Lafarge (notaire)
1840	Jean-Baptiste Lafarge (maire)
1841	Antoine Chauvel
1870	Firmin Lafarge
1871	Antoine Albessard
1878	Antoine Lafarge
1888	Barthélémy Dupuy
1899	Firmin Albessard
1929	Antoine Lavialle
1935	Antoine Mathieu
1945	Abel Chambon
1953	Félix Mathieu
1971	Lemmet Géraud (dit Jeannet)
1977	Philippe Charpentier
2008	Michel Leblanc



L'ancienne école est devenue mairie



Firmin Albessard

Les maires du Falgoux

- 1792 Gaillard, maire
- 1793 Valarcher, 1er officier public
- 1797 Gaillard Blaise, membre-du Conseil Général, Gibert Jean adjoint en l'an VII, Pierre Delzongle Président de l'Administration municipale de Salers rédige les actes de mariage pour le Falgoux.
- An IX Antoine Combard,
- 1815 Jean Sabatier
- 1819 Borderie
- 1837 Jacques Chatonnier
- 1840 Hippolyte Combard
- 1843 Antoine Rongier
- 1849 Jean-Marie Hugary
- 1858 Raboison
- 1860 Rongier Antoine
- 1863 Jean Hugary
- 1872 Jean Rongier
- 1881 Antoine Chanut
- 1884 François Vidal
- 1888 Blaise Fontolive
- 1893 Jean-Marie Borderie
- 1896 Borderie Cadet
- 1900 Emile Lavergne



La mairie du FALGOUX, construite à l'emplacement de l'ancienne église.

- 1908 Jean-Marie Borderie
- 1919 Colonel Morio
- 1925 Jules Maisonneuve
- 1929 René Lavergne , pendant toute la durée de la guerre
- 1945 André Gibert ,
- 1949 Pierre Escure ,
- 1960 Lucien Chavaroc
- 1965 Gabriel Lecorné
- 1968 Jean-Claude Vizet
- 1971 Jean-Claude Vizet
- 1995 Joelle Borderie
- 2008 Geneviève Fabre

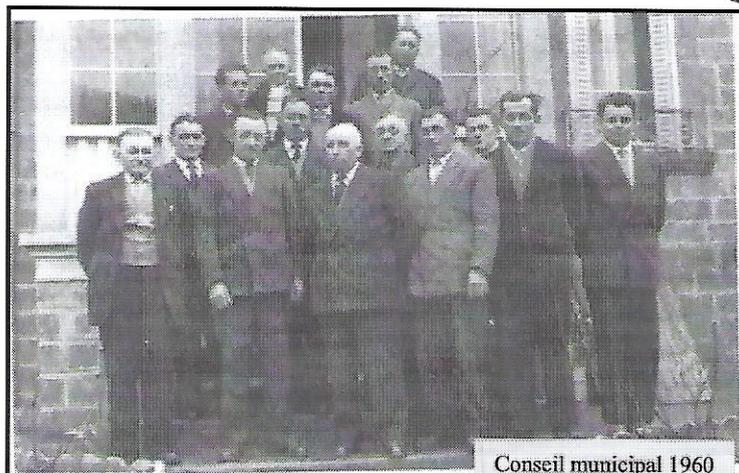


Jules Maisonneuve

Merci à M. F. Lacomère pour la photo



Conseil municipal 1935-1945



Conseil municipal 1960

De gauche à droite :

1er rang : Pierre Chanut, Casimir Albessard, Antony Vizet, René Lavergne, M. Roux, Auguste Ythier, Pierre Escure.

2ème rang : M Maisonneuve, Pierre Fabre, M. Chambon, Joseph Serre, Jean Faux, M. Maisonneuve (Franconèche), M. Chaumeil (Besse)

De gauche à droite :

1er rang : Pierre Fabre, Léon Lapeyre, Lucien Chavaroc (maire), François Andrieux, Henri Bergounieux, M. Salle (l'instituteur).

2ème rang : Louis Vizet, Jean Escure, André Gibert, Pierre Raboison,

3ème rang : Pierre Lavergne, Henri Veysière, Paul Serre

4ème rang : Etienne Gagnard, Georges Odoul

Extrait du livre de Monsieur Pierre MOULIER :

« Frédéric de Marguerye, un évêque archéologue dans le Cantal (1837 - 1852) »

« Au sortir de la Révolution, le paysage architectural cantalien est dévasté, presque en ruines. Les églises ont souffert de vandalisme, mais surtout de plusieurs années d'absence d'entretien. A partir des années 1840, un renouveau architectural se fait jour.

De nouvelles idées, un nouvel esprit soufflent sur la création et accompagnent un renouveau de l'Eglise catholique réédifiant partout ces clochers qui marquent encore aujourd'hui la physionomie de nos villages.

Un homme, dans le Cantal, incarne ce bouleversement : le jeune évêque de Saint-Flour Frédéric de Marguerye qui, de 1837 à 1852, parcourra le Cantal en délivrant dans chaque paroisse conseils architecturaux et consignes liturgiques modifiant considérablement l'organisation et le décor des églises mais aussi des cimetières.... »

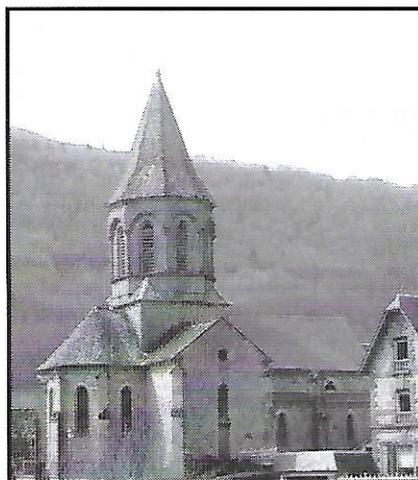
Les archives diocésaines de St Flour possèdent un recueil manuscrit des « ordonnances » de Mgr de Marguerye. Ces ordonnances étaient envoyées aux curés à l'issue de ses visites. Ci-dessous compte-rendu de sa visite au Vaulmier le 3 mai 1841 :

- Art.1 : Les fonds baptismaux devront être mieux placés.*
Art.2 : Les peintures du sanctuaire devront être remplacées par des peintures de meilleur goût.
Art.3 : On conservera avec soin le reliquaire remarquable par son antiquité.
Art.4 : On construira le clocher en tout carrée surmontée d'une flèche.
Art.5 : L'escalier de la chaire devra être établi du côté de la nouvelle chapelle.

Avis :

- 1) On devrait construire une chapelle au midi.*
- 2) Le presbytère étant en voie de construction, nous voudrions qu'on y fit une chambre à feu pour le vicaire.*
- 3) Si l'on fait le clocher au pignon de l'église, on pourrait établir au dessous, une chapelle pour les fond baptismaux.*

Le 11 août 1841



**Eglise
du Vaulmier
de nos jours**

Enquête de 1851

Pavé refait en pierre de tuf (200 francs).
 Chapelle de la vierge construite au nord, porte d'entrée au sud refaite et placée dans un endroit plus convenable.

A faire :

L'église est dépourvue de clocher, les cloches sont à ras de terre sur la place (les plans sont en train d'être dressés).

Il faudrait refaire le chœur qui est très bas et ajouter une chapelle au sud pour donner la forme de la croix si « appropriée » pour une église.

Commentaires de l'auteur :

Cette église a été presque entièrement reconstruite en 1853.

Le projet date de 1846.

Carriat décrit ainsi l'ancienne construction (celle que Mgr Marguerye a visitée) : une nef avec chœur et abside à l'est; à gauche du chœur, une chapelle et une sacristie; un maître-autel au fond de l'abside; une seule porte « à l'occident sur le côté latéral de droite » (?), le tout mesurant 17,2 x 12 m pour une hauteur de 4,20 m sous voutes.

La nef sera une nouvelle fois reconstruite en 1894.

Grâce aux recherches effectuées par Messieurs VERDIER et NAVROT, nous avons des détails sur ces modifications apportées à l'église du Vaulmier. Nous les remercions de nous les faire partager.

En 1846, la cloche de la chapelle faisait grande pitié : elle était accrochée devant la porte à de vieilles poutres vermoulues et la population, un peu honteuse, aurait désiré que l'on bâtit pour elle un clocher digne de ce nom. Le conseil municipal du Vaulmier se saisit donc de la chose et entreprit les démarches nécessaires avec l'appui de l'abbé Chambon d'Espinouze, ancien curé de Souvigny (en Bourbonnais). La décision appartenait à la Troisième Division des Bâtiments du Culte qui se montra favorable à cette demande et chargea l'architecte Monsieur Carriat de concevoir un projet.

L'année suivante, alors qu'il attendait avec impatience des plans, le conseil reçut d'abord une estimation du montant des travaux. Pour couvrir cette dépense, il décida de créer une imposition extraordinaire de 4 821 francs; le surplus devant être payé par une participation de la Fabrique.

Les premiers plans parvenus, des différents apparurent très vite entre les conseillers municipaux : les uns désiraient que le clocher soit construit à son emplacement actuel et d'autres qu'il le soit là où se trouve maintenant le porche au fond de l'église. Chacun restait sur ses positions, le ton montait et les réunions du conseil tournaient à l'affrontement. Début 1850, pour dénouer la crise, le Maire demanda au Préfet d'intervenir et de trancher en faveur du 1er projet (emplacement actuel), ce qui fut fait.

Cette décision entraîna en août 1850 la démission des 7 conseillers municipaux contestataires.



De son côté, l'architecte **Carriat** intervint également auprès du Préfet car il en était à son 4ème projet et il désirait qu'une décision soit enfin prise.

Ce fut chose faite le 9 février 1851, et, au mois de mai, le conseil se réunit avec les contribuables les plus imposés de la commune pour faire le point et accélérer le processus, car sur la place, les poutres qui soutenaient la cloche se détérioraient de plus en plus.

Au mois de juillet, le conseil de Fabrique donna son accord sur le projet, mais en même temps regretta de ne pouvoir affecter aucun budget à celui-ci.

Il fallut attendre 1853 pour que des subventions soient accordées.

Dès juillet, les travaux furent adjugés et le chantier put enfin démarrer.

Le 14 juin 1857, il fallut demander une nouvelle subvention car la faiblesse des fondations de l'ancienne chapelle avait entraîné des travaux supplémentaires assez importants. Celle-ci fut accordée et les travaux purent se poursuivre jusqu'à leur terme.

La réception définitive du clocher eut lieu le 18 novembre 1861.

Photo Suzanne Duez

Pierre VERDIER

Le Vaulmier avait enfin un clocher, mais la nef n'était pas brillante et il fallut attendre 30 ans pour qu'elle soit reconstruite.

Les travaux furent réalisés par l'entreprise Chabrier Père et Fils selon les plans de l'architecte M. Lemaigre et ils se terminèrent en 1895.

Le 31 mai 1896, une bande de terrain fut achetée à M. Fageol pour créer un accès au clocher par les combles au prix de 50 francs.

En septembre 1896, le sculpteur M. Ribes de Fontanges reçut 1 000 francs pour la réalisation du grand autel et, en septembre 1898, il fut payé 1 700 francs pour celle de la chaire et des deux autels des chapelles latérales.

En 1899, le forgeron Dufayet du Vaulmier posa les vitraux de l'église.

En 1913, le forgeron Mathieu de Saint-Vincent remplaça l'échelle de bois qui menait aux combles par l'échelle de fer qui existe toujours, mais en piteux état !

Jacques NAVROT

C'est ainsi que fut construite notre belle église, qui attire tant de touristes, qui héberge chaque année les expositions et les concerts d'ASPECT, que la Municipalité illumine chaque soir en période estivale et dans laquelle, il arrive encore parfois, mais de plus en plus rarement, qu'une messe soit célébrée.

HISTOIRE DE NOS VILLAGES

Un village de légendes, Cotteughes

A part les gens du pays et quelques spécialistes archéologues, peu de personnes connaissent COTTEUGHES.

On se croirait arrivé au bout du monde. Une visite s'impose.

***Monsieur Félix VERDIER**, ancien Maire de Trizac, connaît bien le sujet. Il est le guide attitré de ce site mystérieux et organise chaque été (tous les vendredis après midi du 8 juillet au 26 août de 15 h à 18 h) une visite guidée. (Accès RD 30 route de Trizac au Falgoux).*

Il a réalisé pour nous une synthèse sur COTTEUGHES à partir de tous les éléments en sa possession.

Le site de Cotteughes a attiré l'attention des érudits locaux dès la première moitié du 19ème siècle.

M. Deribier du Chatelet, dans son **Dictionnaire Statistique du Département du Cantal paru en 1824** chez Picut à Aurillac écrit :

*« Dans le bois de Marliou, qui est un taillis considérable couvrant un vallon étroit, se remarquent un grand nombre d'hérials de maisons entre lesquelles on distingue des rues et autour, au Midi, une sorte de fortification ou rempart, fait en pierre et terres amoncelées. La tradition appelle cette ville ruinée **Cotteughe**; mais on ne trouve nul indice écrit de son existence; j'ai seulement observé par des fouilles qu'elle avait été incendiée. »*

A la suite de Deribier, J.B. Bouillet mentionne Cotteughes sans donner plus d'informations dans sa Description Historique et Scientifique de la Haute Auvergne (Département du Cantal) paru en 1834.

M. Ed. Laforce dans son **Essai sur la Statistique du Département du Cantal paru en 1836** chez Picut à Aurillac écrit à propos des « Ruines de villes et villages »:

*« Nous avons vu que des guerres désastreuses avaient désolé la Haute Auvergne pendant longtemps. A ce fléau se joignit la peste dans le cours du 14ème siècle; ces deux puissantes causes de destruction, dépeuplèrent sans doute les villes et les villages dont on trouve souvent des restes de plus en plus effacés. Ainsi, dans le bois de Marlioux, commune de Trizac, on voit encore distinctement les vestiges d'un grand nombre de maisons formant des rues par leur alignement et entourées d'une sorte de rempart composé de pierres et de terres amoncelées. La tradition populaire appelle ces ruines, **la ville de Cotteughe**; mais elle est muette, et sur le temps où elle a existé, et sur celui où elle a été détruite; M.Deribier a constaté par des fouilles qu'elle avait été incendiée. »*

Dans sa nouvelle édition, le Dictionnaire Statistique du Cantal, publié en 5 volumes de 1852 à 1857, consacre plusieurs pages à Cotteughes. C'est à la rubrique de Saint-Vincent qu'Emile Delalo donne une description plus détaillée de Cotteughes que ses prédécesseurs :

« Les ruines de ce village sont encore très apparentes; on y trouve les masures d'un four et de vingt cinq à trente bâtiments cachés par les broussailles. On n'y trouve aucune trace de chaux ou de ciment. (...) Pour se garantir du froid, les maisons étaient construites en partie dans la terre, et les murs latéraux étaient protégés par des terrassements, comme le sont aujourd'hui les burons de nos montagnes. La plupart des maisons n'avaient qu'une seule pièce fort étroite d'environ quatre mètre de largeur; d'autres étaient divisées en deux pièces inégales... » Il énumère différents titres qui lui permettent de résumer comme suit l'histoire de Cotteughes : *« Ainsi cette fameuse ville de Coteuge n'était qu'un village en 1268. Une partie de son territoire était convertie en montagne en 1338; en 1456, il était confondu avec celui de la montagne de Girazac. »* Il évoque les causes de son abandon : *« Les maladies contagieuses qui ont décimé les populations au 14ème siècle, les dévastations commises pendant les guerres avec les Anglais, enfin, quelques années d'un froid rigoureux ont contraint les habitants à se réfugier dans les vallées ou auprès des châteaux forts, à abandonner la culture des champs dont les récoltes étaient toujours compromises et souvent perdues et à étendre l'élève des bestiaux et la fabrication des fromages. »*

Il n'oublie pas enfin de parler de la table d'or recherchée à Cotteughes par un étranger qui dût renoncer devant l'attitude hostile des vachers et des pâtres qui craignaient qu'en cas de trouvaille le malheur ne s'abatte sur le pays.

En 1861, Henri Durif souligne le caractère mystérieux de Cotteughes dans son Guide Historique Archéologique Statistique et Pittoresque du Voyageur dans le département du Canal , il écrit :

« C'est au milieu des bois de Marlhiou, commune de Trizac, que se remarquent d'énormes mouvements de terrain sous lesquels git le squelette d'une vieille cité connue seulement sous le nom de Cotteughe. Ce sol, remué par l'imagination populaire, exhale autour de lui une enivrante odeur de mystère et d'effroi. »

Il évoque également le cadavre de la « cité gauloise » de Cotteughes et conte la légende de Cattine Leybros :

« Les paysans affirment que d'invisibles trésors ont été laissés ici à la garde des couleuvres. Ils racontent notamment qu'un Jeudi Saint, une pauvre femme, appelée Catherine Leybros, vit deux serpents sortir de ces décombres portant chacun un anneau d'or au cou : c'était évidemment deux génies. La vieille, les ayant laissé s'éloigner, fouilla juste au point où elle les avait aperçus d'abord, et découvrit un grand vase rempli de pièces d'argent. Cattine, obéissant à quelque inspiration pieuse, porta toute tremblante ce vase à l'église, et le posa sur l'autel; le lendemain, on retrouva le trésor intact, mais les couleuvres qui avaient voulu le reprendre pendant la nuit, furent retrouvées, mortes, près du bénitier.

Les érudits cités ne parlent pas de « cases » de Cotteughes, ils parlent d'hérials, de maisons, de mesures, de bâtiments, de cité et de ville de Cotteughes. Le terme « cases » s'imposera à partir de 1870 pour désigner les constructions en pierres sèches que l'on trouve dans les villages désertés de l'Auvergne.

En juillet 1910, l'archéologue Joseph Déchelette, est chargé par le ministère de l'Instruction Publique d'une mission archéologique. Son attention est attirée par les restes de villages en pierres sèches signalés par les érudits locaux.

Il visite le 9 septembre 1910 les cases, prend deux photographies et rédige un mémoire qui servira de base au classement de Cotteughes parmi les Monuments Historiques.

Il faudra attendre l'arrêté du 12 septembre 1924 du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts pour que les cases de Cotteughes soient classées parmi les Monuments historiques.

Après le classement, rien ne se passe sur le site de Cotteughes pendant plus de 45 ans. Les « cases » sont protégées par leur isolement - la route qui relie le pont du Marilhou à la vallée du Mars ne sera inaugurée qu'en octobre 1971 - et par leur situation sur un terrain communal à l'abri des hêtres du bois de Marilhou et d'un sous-bois où domine le noisetier. Au cours de l'été 1970, des étudiants débroussaillent en partie le site et dégagent 3 cases.

Ce travail s'effectue malheureusement sans encadrement archéologique et aucun compte-rendu n'est rédigé.

Il faudra attendre 20 ans pour que des fouilles soient réalisées selon une démarche scientifique.

La mise en valeur actuelle des cases de Cotteughes est le fruit des opérations menées depuis 1990 (année de l'archéologie) à l'initiative de la DRAC et de la Commune de Trizac : les campagnes de fouilles des étés 1990 et 1991 et les études archéologiques des cases et du village en 1993 et 1996 ont permis de mieux connaître les différents types de cases et la structure détaillée du village.

La Commune de Trizac a mis en place la signalétique en 2004 pour guider les visiteurs et les sensibiliser aux richesses du site.

L'entretien du site a été assuré régulièrement par la Commune de Trizac puis par la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

Les cases de Cotteughes sont situées sur la commune de Saint-Vincent de Salers mais sont la propriété de la commune de Trizac, propriétaire du bois de Marilhou suite à la cession de celui-ci faite le 17 octobre 1774 aux habitants du bourg de Trizac, des hameaux de Lasprades et du Manclaux par Jean Baptiste de Chabannes, marquis de Chabannes, d'Apchon, baron du Vaulmier, seigneur de Trizac, du Falgoux et de Saint-Vincent.

Le nom de Cotteughes, d'après Albert Dauzat et Jean-Pierre Chambon, se rattache à la forme ancienne CULTOIALUM composé du participe passé latin cultus (cultivé) et du radical gaulois ialos signifiant espace découvert, clairière. Cette étymologie paraît témoigner de l'occupation ancienne du secteur, mais celle-ci n'est pas avérée à ce jour.

Le dictionnaire topographique d'Aimé (1897) cite comme formes anciennes de Cotteughes : *Colteja* (1268), *Colteje* (1313), *Collegeyr* (1338), *Coltegéol* (1402), *Coteuge* (1857).

L'arrêté de classement de 1924 a retenu **Cotteughes**.

Le village de Cotteughes, orienté suivant un axe Est-Ouest s'étend sur environ quatre hectares et comprend plus de **trente habitations** ou « **cases** » que l'on peut regrouper en **douze « cellules »** villageoises : une cellule villageoise est définie comme étant un espace constitué d'un (ou plusieurs) bâtiment (s) dont la (ou les) ouverture (s) donne(nt) sur un espace vide plus ou moins plat (pouvant être interprété comme une cour); cet ensemble est isolé de ses voisins par des structures limitantes et un (ou des) accès permet(tent) la communication avec une autre cellule ou avec l'extérieur de l'espace villageois.

Ces cases aux murs bâtis en pierres sèches – on y trouve aucune trace de chaux ou de ciment – sont semi-enterrées et bordées de talus pour se protéger du froid.

Elles sont pourvues d'une seule ouverture constituée d'une porte étroite précédée souvent d'un couloir d'accès curviligne. Les empreintes visibles sur les pierres de seuil – alvéoles, cavités rectangulaires, feuillures – permettent de connaître le fonctionnement des portes. Les toitures étaient en chaume - des plaques de chaumes calcinées ont été retrouvées. Divisées en deux parties, certaines de ces « cases » servaient à la fois d'habitation et d'étable.

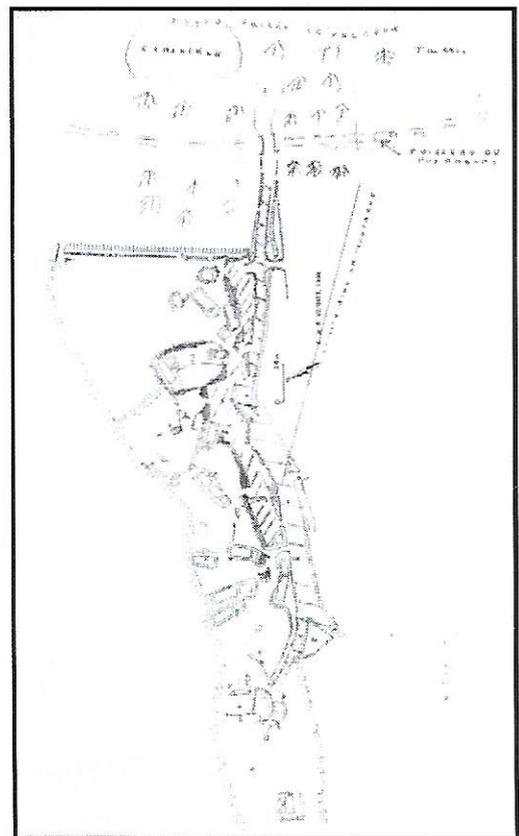
La datation au carbone 14 d'échantillons de charbon de bois prélevés dans 2 cases, situe la construction de ces habitations entre l'extrême fin du 10^{ème} siècle et la première moitié du 12^{ème} siècle.

Un censier donne vers 1300 la liste des habitants de Cotteughes. Ils devaient cultiver le seigle et le froment, pratiquer l'élevage des vaches, de bœufs, de moutons et aussi de porcs, comme le faisaient déjà au début du 9^{ème} siècle sur ce plateau de Trizac les tenanciers des « villae », possessions du prieuré de Mauriac rattaché à l'abbaye de Saint-Pierre - Le-Vif de Sens.

On trouve encore dans les montagnes environnantes des vestiges de ces « villae ».

Le village est limité :

- A l'Est - côté ruisseau du Puy d'Allac - par un mur de pierres sèches de 95 m de long pourvu de plusieurs entrées.
- Au Nord - côté bois - par une rupture de pente bien marquée.
- A l'Ouest, par un alignement de blocs assez lâches.
- La limite Sud - côté montagne de Girazac - est complexe : elle est matérialisée par un chemin creux ou « draille » d'une largeur variable (de 6 à 12 m) délimitée par plusieurs alignements de blocs et de talus, et dominée côté village, sur une grande partie de sa longueur, par un ensemble de plateformes bordées de levées de terre. Ce dispositif forme un véritable rempart servant de protection contre les prédateurs et marque la cohésion sociale du village.



Plan du site de Cotteughes

Des causes multiples peuvent expliquer l'abandon progressif de Cotteughes à partir de la deuxième moitié du 14^{ème} siècle : le choc de la Peste Noire de 1348, la guerre de Cents ans (1337 à 1453) qui toucha particulièrement l'Auvergne de 1356 à 1392 avec ses ravages causés par les opérations militaires et les pillages des compagnies de routiers.

La dépression économique du Moyen-Age (1317 à 1460) qui vit tomber la population de la France de 20 à 10 millions de personnes est à prendre en compte.

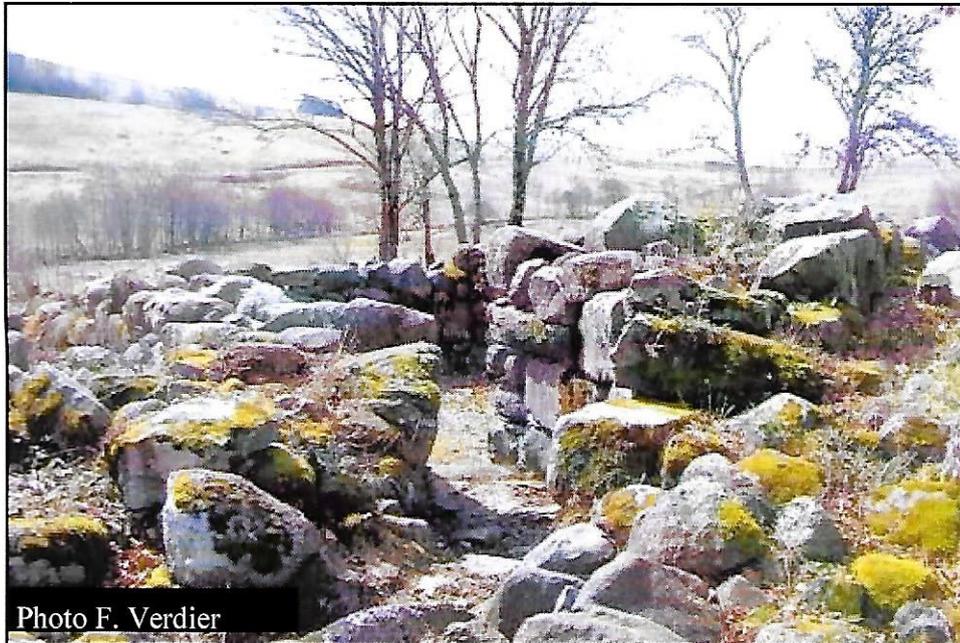


Photo F. Verdier

La situation de Cotteughes à la limite de la zone d'habitation et un refroidissement du climat peuvent aussi être des facteurs de l'abandon définitif du village. Par ailleurs les couches de charbon de bois trouvées lors des fouilles témoignent que Cotteughes a été ravagé par le feu, sans que l'on puisse actuellement préciser la date et les circonstances de cet incendie.

En 1456, le village de Cotteughes était réduit à l'état de communal intégré à la montagne de Girazac.



Photo F. Verdier

Le Conseil Général a classé en 2008 le bois de Marilhou « Espace Naturel Sensible ». Ce classement est favorable à la poursuite de la mise en valeur des cases de Cotteughes et de leur environnement immédiat, véritable jardin botanique par la richesse de la flore.

Fleur de Cotteughes : sceau de Salomon